



La mystérieuse bête de Cosne

Ennemis nés, l'homme et le loup se disputent le territoire depuis plus de 30 000 ans. (1) Au fil de cette épopée sanglante, le loup n'a dédaigné aucune proie : basse-cour, bêtes à laine, bêtes à cornes, chevaux ou mulets...les animaux domestiques ont payé un lourd tribut.

L'homme non plus n'a pas été épargné. La bête du Gévaudan, qui, entre 1764 et 1767, a tué 79 personnes, a particulièrement marqué l'imaginaire collectif. Toutefois, bien avant cet épisode meurtrier, les attaques des grands loups mangeurs d'homme ont alimenté la chronique paysanne. Au 17^{ème} siècle, 58 victimes sont imputées à la bête du Gâtinais (1652-1657), 157 à la bête de l'Yveline (1677-1683), 250 aux bêtes de Touraine et d'Anjou (1678-1716).

Si l'on en croit un article paru dans le Régional de Cosne du 18 février 1956, la région de Cosne a subi elle aussi la loi de ce redoutable prédateur. Dans son article intitulé « *La petite histoire dans notre région au XVII^{ème} siècle* », l'auteur, Alphonse Mellot évoque les mémorialistes, « *pour la plupart bourgeois aisés, instruits et observateurs* » qui, au travers de leurs écrits, ont ainsi conservé la mémoire des petits et grands événements de la vie quotidienne de nos ancêtres.

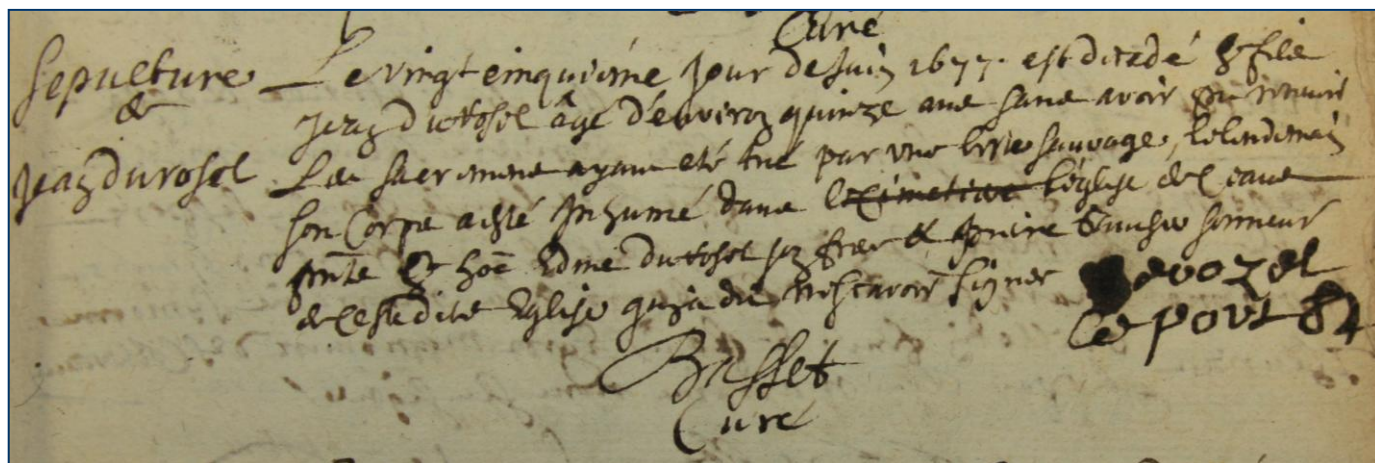
Il cite le cas d'Ignace Heurtault, issu d'une famille de notables du Berry, qui devint chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges et obtint divers bénéfices, dont le prieuré de Saint-Vérain. A ce titre, la région de Cosne apparaît souvent dans les Mémoires qu'il a rédigés de 1648 à 1698.

Le chanoine rapporte notamment un horrible fait divers survenu en 1677, mettant en scène une mystérieuse et effrayante bête, tout droit sortie du bestiaire médiéval :

« En 1677, il y a eu dans la région
« de Cosne une bête que l'on dit qui
« vient des Ardennes qui a fait bien du
« désordre. Elle dévore les hommes, il y a
« huit jours qu'elle mangea le fils d'un
« gentilhomme nommé Villardeau avec son
« valet, âgés tous deux de quinze ans.
« *C'est devers Cosne.* Elle en a dévoré
« depuis d'autres. Sur la cuisse de ce
« jeune gentilhomme elle a laissé des mar-
« ques de sa patte imprimée fort avant
« sans que la chair en soit aucunement
« meurtrie comme si l'on eut fait cela
« sur de la cire molle ! Elle est grande
« comme un grand chien courant fort
« large du devant, et de poil rouge,
« elle a la tête grosse *comme un demi-*
« *boisseau de Sancerre*, le nez fort pointu,
« les deux côtés de la gueule noirs, les
« oreilles courtes et tout contre la tête,
« la queue fort longue et une collerette
« blanche au col, elle a un grand talon
« avec les griffes extrêmement larges, en-
« fin elle a bien blessé des enfants et des
« hommes et des femmes et bien donné
« de la peine, tout le monde trembloit
« et portoit des armes. Elle a été tuée
« je ne sais pas le lieu. Dieu sur tout. »
(Dieu *veille sur tout*).

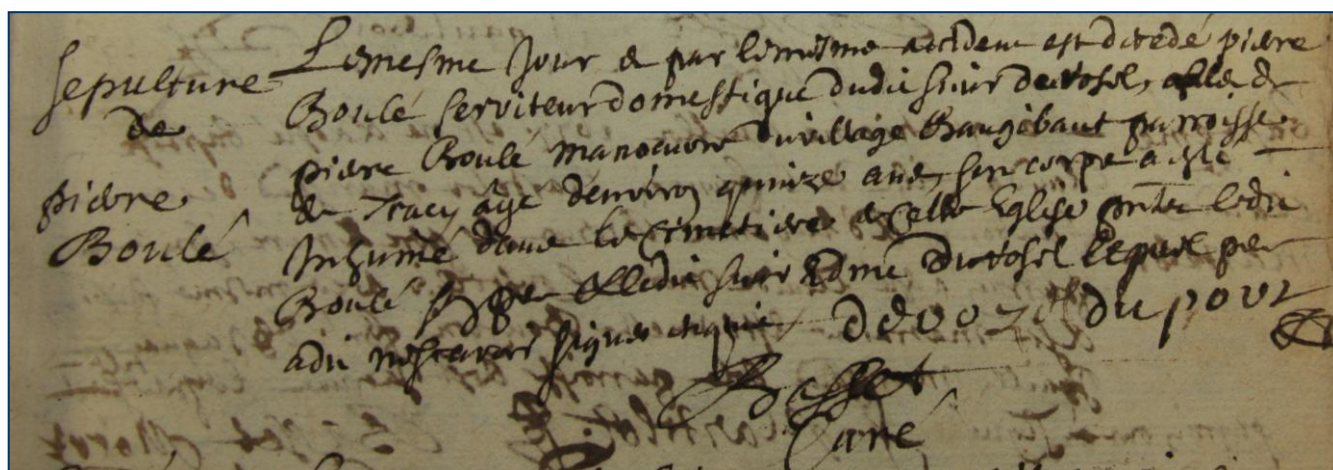
Fable ou réalité ? Les archives peuvent-elles nous éclairer sur ce terrible événement ?

En feuilletant les pages du registre paroissial de l'église Saint-Agnan, on relève deux actes de sépulture qui permettent d'accréditer la véracité des faits rapportés par Ignace Heurtault. Ces actes concernent deux jeunes gens d'une quinzaine d'années, Jean Durosel et son domestique, Pierre Boulé.



Acte de sépulture de Jean Durosel, 26 juin 1677

« Le 25^{ème} jour de juin 1677 est décédé honnête fils **Jean Durosel, âgé d'environ 15 ans**, sans avoir pu recevoir les sacrements, **ayant été tué par une bête sauvage**. Le lendemain son corps a été inhumé dans l'église de Cosne. Présents honnête homme Edme Durosel, son frère, et ?? sonneur de cette dite église, qui a dit ne savoir signer. »



Acte de sépulture de Pierre Boulé, 26 juin 1677

« Le même jour et **par le même accident est décédé Pierre Boulé, serviteur domestique dudit sieur Durosel**, fils de Pierre Boulé, manoeuvre au village de Boisgibaut, paroisse de Tracy, **âgé d'environ 15 ans**. Son corps a été inhumé dans le cimetière de cette église. Présents ledit Boulé, son père, et ledit sieur Edme Durosel, lequel père a dit ne savoir signer, enquis. »

Les coïncidences sont troublantes. Toutefois le nom du gentilhomme, Durosel, ne correspond pas à celui de Villardeau rapporté par le chanoine Heurtault. La lecture de l'acte de baptême de Jean Durosel permet de résoudre ce mystère : son père, Gilbert du Rozel, est le seigneur de Moques et de **Villardeau**, deux hameaux de l'actuelle commune de Saint-Martin-sur-Nohain.

Le Vingtquatrième jour de Mars mil six cent
 Soixante-trois, Jean Gabriel du Rozel fils de
 Gilbert du Rozel écuyer Seigneur de Moques et
 Villardeau, et de damoiselle Marguerite
 du Cochon ses père et mère, le
 douzième jour de Novembre et la susdite année
 1663 a été apporté du château dudit Moques en
 ladite église de Saint-Agnan, ou moyennant le
 dit église luy baptisé en présence de maître Antoine
 de La Roche prieur curé de Saint Martin
 du Tronsec, curé desdits Gilbert du Rozel et de
 damoiselle Marguerite du Cochon, sur les saints
 fonts baptismaux de ladite église de Saint-Agnan.
 Son parrain a été Jean du Cochon, écuyer, seigneur
 de la Motte-Cochon et autres lieux, et sa
 marraine haute et puissante dame madame
 Gabrielle Dumesnil Simon, veuve de feu haut
 et puissant seigneur Silvain Dubar, seigneur
 de Buranlure et autres lieux, soussignés.

J. du Cochon
 J. Peron
 curé.

Acte de baptême de Jean du Rozel, 12 novembre 1663

« Le 24^{ème} jour de mars 1663, est né Jean Gabriel du Rozel, fils de Gilbert du Rozel, écuyer, seigneur de Moques et Villardeau, et de damoiselle Marguerite du Cochon, ses père et mère,

Et le 12^{ème} jour de novembre de la susdite année 1663 il a été apporté du château dudit Moques en cette église de Saint-Agnan où moi, curé de ladite église, l'ai baptisé, en présence de maître Antoine de La Roche, prieur curé de Saint Martin du Tronsec (2), curé desdits Gilbert du Rozel et de damoiselle Marguerite du Cochon, sur les saints fonts baptismaux de ladite église de Saint-Agnan.

Son parrain a été Jean du Cochon, écuyer, seigneur de la Motte-Cochon et autres lieux,

Et sa marraine haute et puissante dame madame Gabrielle Dumesnil Simon, veuve de feu haut et puissant seigneur Silvain Dubar, seigneur de Buranlure et autres lieux, soussignés. »

Les archives ne mentionnent pas ce qu'il est advenu du loup. Ignace Heurtault conclut son récit en précisant que la bête « a été tuée, je ne sais pas le lieu. »



Le château de Mocques de nos jours

- (1) Jean-Marc Moriceau, *Sur les pas du loup*, Montbel, 2013
(2) Ancien nom de Saint-Martin-sur-Nohain

Sources Archives de Cosne :

GG 18 et 19 Registre paroissial de l'église Saint-Agnan, 1655-1678
Régional de Cosne, 1956